

Communiqué de presse

Berne, 26.05.2026

Les prix des médicaments ne doivent pas devenir un instrument de politique économique: l'AOS est une assurance sociale

Le débat actuel sur l'industrie pharmaceutique, les droits de douane américains et la sécurité de l'approvisionnement ne doit pas mener à affaiblir ou à retarder des mesures efficaces de maîtrise des coûts des médicaments décidées au niveau politique. prio.swiss demande de mettre en œuvre comme prévu le deuxième volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts dans le domaine des médicaments- Equilibré, ce paquet sert les intérêts des personnes assurées ainsi que des patientes et patients. Il améliore aussi clairement l'accès aux nouveaux médicaments. Des prix plus élevés ne sont pas un instrument approprié de politique économique; ils pèsent directement sur les payeuses et payeurs de primes.

Les coûts des médicaments comptent parmi les principaux postes de coûts de l'assurance obligatoire des soins et donc d'une assurance sociale. De plus, les prix en Suisse restent élevés en comparaison internationale. Dans ce contexte, prio.swiss ne comprend pas que, dans le cadre des discussions actuelles de politique commerciale, des exigences non fondées sur les faits soient formulées en faveur de prix plus élevés ou d'une suspension du projet adopté par le Parlement.

«prio.swiss estime que le deuxième volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts est équilibré et apporte de nettes améliorations pour l'accès aux nouveaux médicaments », déclare Saskia Schenker, directrice de prio.swiss. « Il est incompréhensible que, au stade de l'ordonnance, une loi adoptée démocratiquement soit maintenant remise en question sur le fond. »

Pour prio.swiss, les modèles d'impact budgétaire sont essentiels. Ils permettent des remboursements pour les médicaments dont le chiffre d'affaires est particulièrement élevé et empêchent que de fortes hausses des volumes ne pèsent sans frein sur les payeuses et payeurs de primes. Parallèlement, l'ensemble des mesures garantit que la sécurité de l'approvisionnement en Suisse reste élevée, sans affaiblir la place pharmaceutique suisse dans le contexte des discussions avec les États-Unis. Les modèles d'impact budgétaire permettent, pour un nombre limité de médicaments déjà établis sur le marché suisse et à très fort chiffre d'affaires, un remboursement lié au chiffre d'affaires. Grâce à leur conception progressive, ils sont conformes au principe de causalité.

Il faut aussi des règles claires et transparentes pour fixer les prix. Des prix pratiqués à l'étranger non transparents ou de simples prix vitrine ne doivent pas entraîner des prix de mise sur le marché

excessifs en Suisse. L'essentiel est que les comparaisons de prix reposent sur des bases réalistes et que l'utilité d'un médicament soit dûment prise en compte.

Des modèles de prix confidentiels peuvent être nécessaires au cas par cas pour permettre l'accès à de nouvelles thérapies. Ils ne doivent toutefois pas conduire à une opacité durable. prio.swiss demande donc des limites claires et une limitation dans le temps de ces modèles.

Dans le même temps, prio.swiss reconnaît que la sécurité de l'approvisionnement en médicaments constitue un défi important. Elle doit être traitée de manière ciblée. Elle ne saurait toutefois servir d'argument général pour bloquer des mesures efficaces de maîtrise des coûts décidées par le Parlement.

Pour prio.swiss, les choses sont claires: la Suisse a besoin d'un accès rapide aux innovations efficaces, d'un approvisionnement sûr et de prix équitables. Le deuxième volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts est une étape importante pour mieux concilier ces objectifs et soulager les payeuses et payeurs de primes.

Contact médias

Christophe Kaempf, responsable adjoint Communication , 079 874 85 47, media@prio.swiss